



« Abidjan Medical City » / Hub médical sous-régional

Tourisme et santé ensemble pour le développement de la Côte d'Ivoire

La Stratégie nationale de développement touristique, baptisée « Sublime Côte d'Ivoire » porte l'ambition de fixer durablement le pays dans le Top 5 des destinations de l'Afrique à l'échéance 2025. C'est un rêve que porte le ministre du tourisme et des loisirs, Siandou Fofana, pour le gouvernement ivoirien. Ce projet devrait favoriser, à terme, l'arrivée de plus de 5 millions de touristes internationaux et la création de 650.000 emplois cumulés ainsi que des investissements de l'ordre de 2300 milliards de FCfa à capter. En 9 projets structurants et 9 réformes adjuvantes, la stratégie implique un volet de tourisme médical ambitieux dont un pan est de faire de la capitale économique un hub de tourisme sanitaire régional : « Abidjan Médical City ». Sous le sceau du Comité interministériel qui pilote ce projet cher au Président Alassane Ouattara et piloté par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, est allé expliciter au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, la quintessence de « Sublime Côte d'Ivoire » et son appendice « Abidjan Medical City ». C'était le mardi 30 avril à la salle de conférences du ministère-hôte à la Tour C de la Cité administrative d'Abidjan-Plateau.

Une initiative partagée et saluée à juste titre par Dr Aka Aouélé, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Qui, tout en la plaçant comme son collègue du Tourisme et des Loisirs dans la dynamique de la solidarité et de la synergie gouvernementale, affirme que son département est en phase avec l'ambition et saura être au rendez-vous aux plans techniques, infrastructurels et humain. Notamment en matière de réforme de la carte sanitaire du pays. D'ores et déjà, le ministre Aka Aouélé a instruit ses équipes aux fins d'étudier avec célérité et efficacité, le projet, et proposé que ses équipes, et celles du Tourisme et des Loisirs scellent un calendrier opérationnel, sous peu.

De la présentation du projet faite par Siandou Fofana, l'on retient que « Abidjan Médical City » devrait, en phase de croisière, attirer près de 40 000 touristes pour 20 000 emplois générés, en captant, en période initiale, environ 70 milliards de FCfa dans l'estimation globale de 230 milliards de FCfa du projet plus général de « Abidjan Business City », qui a déjà fait l'objet d'une présentation avec le ministre de la Ville, François Amichia.

Quelque 500 chambres spécialisées en appart-hôtels, 600 lits d'hôpital, la construction de cliniques privées, la réhabilitation et la construction des centres tertiaires qui font, déjà, l'objet de nombreuses sollicitations, devraient ainsi, selon le ministre du Tourisme et des Loisirs, « faire

d'Abidjan un hub médical pour les patients de la sous-région grâce à une offre de soins de qualité internationale sur des spécialités médicales ciblées en diverses spécialités, allant de la cardiologie à la chirurgie plastique et réparatrice, en passant par la neurochirurgie, la greffe rénale, la traumatologie et l'orthopédie, etc. ».

Le ministre Siandou Fofana prévoit avec son collègue Aka Aouélé, ainsi qu'avec les autres ministères concernés par « Abidjan Medical City », des « Accords de convention avec les assurances maladies des pays voisins ».

MARIE-ADELE DJIDJE